

AUTORITÉ PALESTINIENNE

Amnesty International lance un appel en faveur du droit à la liberté d'expression après la détention pendant neuf heures d'un militant des droits de l'homme

Index AI: MDE 15/41/95

Le commissaire aux droits de l'homme de la Commission palestinienne indépendante de défense des droits des citoyens a été détenu pendant neuf heures par l'Autorité palestinienne. Condamnant cette détention, Amnesty International a exhorté l'Autorité palestinienne à protéger le droit de s'exprimer librement sans crainte de représailles.

« Ce n'est pas la première fois qu'un militant des droits de l'homme est arrêté par l'Autorité palestinienne simplement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression, a déclaré l'Organisation. L'Autorité palestinienne se doit de protéger ce droit. »

Selon certaines informations, Iyad al Sarraj, célèbre militant des droits de l'homme et directeur du Programme de santé mentale de Gaza, a été arrêté le 7 décembre, à 13 h 00, sur ordre de Khaled al Qidrah, procureur général de l'Autorité palestinienne. Des policiers sont venus l'arrêter dans les bureaux de ce programme avant de l'emmener au siège de la police palestinienne de Rimal. Détenu pendant neuf heures, il a été soumis à un interrogatoire en présence du procureur général. Il a été libéré à 22 heures environ.

Mise en place en septembre 1995 par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, la Commission palestinienne indépendante de défense des droits des citoyens a pour mandat de surveiller la législation et les départements de l'Autorité palestinienne afin de garantir la protection des droits fondamentaux. Elle est constituée de personnalités palestiniennes indépendantes et a été dirigée par Hanane Nehraoui jusqu'en septembre 1995, date à laquelle Iyad al Sarraj lui a succédé.

Il semble que l'arrestation d'Iyad al Sarraj soit intervenue après qu'il eut menacé de rendre public le refus du procureur général de donner suite à des plaintes que la commission avait déposées à propos de décès de détenus palestiniens et de détournements de fonds publics, entre autres.

Amnesty International demande à l'Autorité palestinienne de soutenir et de protéger les institutions et les organisations qui œuvrent en faveur de la défense des droits de l'homme et recensent les violations commises l